

Une réponse aux commentaires émis par le LTHE sur la consultation générale des laboratoires lancée par le C3N en décembre 2008

>2) Les membres du conseil ont été quasiment unanimes pour juger ce texte trop général et pas très clair au plan des décisions ou actions requises;

Le texte soumis au vote par le C3N correspond à des affirmations de principe, sur lesquelles le C3N voudrait s'assurer qu'elles sont partagées par le milieu scientifique. Ce texte était accompagné d'un appel (dit du 9 décembre), avec un exposé des motifs, et une présentation de la suite envisagée pour le processus, et précédé d'un appel du 13 novembre, voir : <http://c3n-recherche-scientifique.fr/spip.php?rubrique41>

Les présidents de CSD, les bureaux du conseil scientifique et de la CPCN (les 3 composantes du C3N), les différents conseils scientifiques et sections du comité national, ont multiplié les recommandations ces derniers mois. Sans doute ont-elles mal été diffusées dans la communauté scientifique ; elles l'ont toujours été vers nos tutelles. Nous sommes en train de mettre une partie de ces interventions sur le site C3N

>3) L'absence de proposition concrète a également été souligné par beaucoup;

S'il s'agit de propositions d'actions, voir ci-dessus ; s'il s'agit de propositions d'organisation pour la recherche, voir ci-dessous dans la rubrique « conservatisme »

>4) De surcroît plusieurs membres du conseil ont tenu à exprimer que

>4.1 le texte faisait preuve de conservatisme;

La communauté scientifique s'est beaucoup exprimée sur la situation de la recherche depuis quelques années. On ne peut pas, par exemple, dire que le travail fait dans les Assises de la Recherche il y a 4 ans était exempt de propositions. Sur la période plus récente, les instances scientifiques sont intervenues largement, et avec des propositions. Concernant par exemple le plan stratégique du CNRS, nous y avons beaucoup travaillé pendant 18 mois. Le C3N, dans l'urgence du mois de juin dernier, après un CA empêché sur une version n-1 de ce plan stratégique, avait déclaré que la dernière version (celle finalement votée) pouvait convenir. Mais nous nous appuyions alors sur un courrier de la Ministre au président du CS, et à une présentation du contenu des futurs instituts par la direction du CNRS, des promesses de concertation, ne correspondant pas à ce que nous avons vu se mettre en place dès le mois de juillet. Par ailleurs, nous avons, comme d'autres participé, au « débat » d'idées proposé par le CNRS, et l'auteur de ces lignes a ainsi co-signé (avec un ensemble de DU et de responsables d'instances) un texte de 36 propositions, assez largement diffusé, commenté voir critiqué (à juste titre dans certains cas) à l'époque.

Nous sommes aujourd'hui dans une autre phase ; la concertation a été largement factice, le ministère poursuivant SA feuille de route, avec quelques circonvolutions tactiques au grès des réactions du milieu. La nomination de commissions *ad'hoc* sur la biologie et l'informatique, en est un exemple. Et que penser d'un comité de visite AERES pour l'INSERM, qui s'autorise des propositions concernant toute la biologie française, en ayant auditionné la direction du CNRS une quinzaine de minutes au total !

Cette critique de « conservatisme » de votre part mériterait donc d'être un peu étayée, au risque sinon d'être confondue avec la rhétorique ministérielle du « qui n'est pas d'accord avec moi est conservateur ».

>4.2 la nécessité absolue de conserver toutes les disciplines comme entités autonomes au sein du CNRS par rapport aux autres organismes de recherche français ne va pas de soi; pour se >prononcer en connaissance de >cause il faudrait étudier en détail en quoi le regroupement au sein de véritables instituts nationaux serait une atteinte à la qualité de la recherche menée en >France dans ces domaines, ou en quoi au contraire elle permettrait à >ces disciplines à gagner en efficacité et en visibilité;

Ce point mérite effectivement discussion. Nous en avons beaucoup débattu ; et discuté également avec nos collègues de l'INSU et IN2P3 des mérites des instituts nationaux, tout en sachant bien que les deux disciplines concernées nécessitent des programmations à plus long terme, et englobant des collaborations plus larges.

Mais il faut bien voir que ce qui est préparé n'est pas (plus) cela. Ce qui est proposé (de façon assez explicite dans les rapports des commissions dont on sait que leurs conclusions ont été largement contrôlées par le Ministère), et contrairement à l'insu et in2p3 où les communautés sont pour partie au CNRS, c'est bel et bien la sortie de la biologie et de l'informatique du CNRS, et leur absorption, éventuellement sous un nouveau nom, par l'INSERM et l'INRIA. L'étape d'après est alors évidente : pourquoi conserver dans un même organisme sciences « dures » et SHS, sans par exemple la biologie. Notre analyse est bien celle de l'objectif ministériel d'un démantèlement du CNRS

Notre point numéro (1), sur la continuité thématique traite donc de cette affirmation qu'un organisme de recherche fondamentale généraliste est utile ; et qu'il ne doit pas en exclure a priori des disciplines importantes du champ des connaissances. Il y a beaucoup d'arguments pour appuyer cette affirmation.

On peut préférer une découpe verticale des disciplines ; mais qui fera alors un minimum le lien entre celles-ci ? Les quelques « experts » ministériels (qui agissent avec l'opacité certaine), l'absence de conseil scientifique à l'ANR. ?

Ce pourrait certes un jour des grandes universités généralistes ; sont-elles prêtes à assumer ce rôle aujourd'hui ?

Donc donner aux disciplines les moyens pour gagner en efficacité, oui certainement ! Remonter les moyens d'interventions des directions scientifiques des départements et/ou instituts serait d'ailleurs une décision sage.

Il est rapide de détruire une organisation, certes imparfaite, mais qui n'a pas à rougir de ses résultats. L'améliorer, nous sommes tous preneurs (mais pas en asséchant crédits et postes)

Il est beaucoup plus lent et difficile de reconstruire !

>4.3 d'une manière générale, la prise en compte du contexte multi-organismes de la recherche française semble trop souvent ignoré dans la réflexion menée au sein des instances ou des >équipes CNRS et cela se ressent dans les textes qui en découlent.

C'est le sujet du point (2) de notre déclaration, certes dit de façon lapidaire. Nous savons tous que les relations inter-organismes fonctionnent bien mieux au quotidien, dans les laboratoires et les collaborations, qu'aux échelons plus élevés. Nos dirigeants auraient concentré leurs efforts sur la fluidité et l'efficacité de ces relations inter-organismes, en ne les dressant les uns contre les autres dans certains cas, nous les aurions alors largement applaudis !

Bien d'autres points mériteraient certes d'être développés, mais la présente réponse est déjà bien longue !

Fait à titre personnel, le 27 décembre 2008
Rémy Mosseri, président du CSD MPPU